



AVRIL 2026

Le bulletin d'information de la CFE-CGC Naval Group

CLASSIFICATION DES EMPLOIS



CLASSIFICATION DES EMPLOIS : La CFE-CGC ne lâche rien !

Seule organisation durant la négociation de l'accord d'entreprise à avoir demandé la pérennisation de la commission de recours suite au déploiement de la nouvelle convention collective, la **Direction a refusé** notre proposition.

Les entretiens annuels sont terminés. Force est de constater que ce RDV n'a pas forcément été l'opportunité de discuter de ses activités et surtout de sa cotation. Les nombreuses remontées des personnels nous confortent sur la nécessité de remettre en place cette commission paritaire.

Nous avons interpellé, à **nouveau**, la Direction centrale à ce sujet. Comptez sur nous pour relancer cette dernière à défaut de réponse !

16 avril

Les secrétaires et assistant(e)s sont à l'honneur !

Comme toute fonction clé, cet honneur ne saurait se cantonner ni se satisfaire, d'une seule journée !

Car c'est bien toute l'année qu'ils ou elles **apportent leurs lots de facilitation, d'assistance, d'expertise et de conseils** pour garantir un fonctionnement optimal des services.

Fonction transverse, soumise à des évolutions technologiques, numériques et structurelles complexes, elle doit s'adapter aux évolutions de l'entreprise.

Déployer une plateforme collaborative, coordonner un déménagement, « onboardeur » un nouveau collaborateur... agile, autonome, proactif, stratégique...

C'est **la personne** sur laquelle on peut toujours compter !

Au nom de la CFE-CGC bonnes fêtes à tous et toutes et Merci !

22 avril 2026 : La journée de la terre #planètecontreleplastique

Première organisation syndicale française à avoir adhéré, en février 2018, au Pacte Mondial de l'ONU sur le respect des normes internationales du travail et de l'environnement, la **CFE-CGC** réaffirme son engagement à ces 17 objectifs de développement durable. La **CFE-CGC** s'engage à soutenir la transition écologique, à maintenir le pouvoir d'achat, à améliorer la qualité de vie au travail, à développer un dialogue social loyal et sincère et à favoriser une croissance durable.

Ce 22 avril 2026, journée de la terre, la **CFE-CGC Naval Group** se mobilise pour encourager la réduction de l'utilisation du plastique. **A ce titre, pour marquer cet engagement, tout au long du mois, nous vous offrons un mug en métal à venir chercher dans nos locaux.** De très bonne facture, l'anse est un mousqueton. Vous pourrez ainsi l'attacher à vos sacs pour vous accompagner en toute circonstance lors de vos déplacements. Pour mémoire, en apportant votre mug à la cafétéria, vous bénéficiez d'une réduction de 5 centimes sur le prix de votre thé ou café. En cas d'absence au local, envoyez nous un email que l'on convienne d'un RDV ensemble. A bientôt ! **Pour lire et télécharger la Communication sur l'Engagement de la CFE-CGC, cliquez ici.**



Tradition maritime

Pourquoi les pirates portaient des boucles d'oreilles en or ?

L'explication la plus plausible est que **les bijoux étaient une sorte d'assurance pour les pirates et les marins qui mouraient en mer.** Si leur corps s'échouait quelque part, la vente des boucles d'oreilles en or permettait de payer leur enterrement.



L'agenda social d'avril 2026

- 08 avril : commission de suivi accord d'intéressement
- 14 avril : CSE local & réunion PMAD (avancement)
- 15 avril : négociation PAP et Var Est
- 16 avril : négociation GEPPMM
- 21 avril : commission de suivi PSE Bagneux
- 22 avril : CSEC
- 28 avril : négociation PAP + usure professionnelle
- 29 avril : négociation GEPPMM

Ecoutez notre série en podcasts



Scannez ou cliquez !

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Retrouvez nous sur : <https://cfecgc-naval.fr/>



J'adhère






AVRIL 2026


Le bulletin d'information de la CFE-CGC Naval Group

Les Coulisses de l'Action Syndicale


Épisode 3 : " Les accords d'entreprise : pourquoi c'est important et en quoi cela vous concerne ?"


L'Accord d'Entreprise : Mission TOP CFE-CGC

Décollage immédiat  : Cap sur le monde des accords d'entreprise

Imaginez une salle de réunion transformée en cockpit .

Autour de la table, nos experts négociateurs de la CFE-CGC – formés aux techniques de négociation avancées et aux dernières évolutions législatives  – font face aux représentants de la Direction, tous déterminés à trouver le meilleur cap .


Ensemble, ils préparent un accord d'entreprise – une mission aussi stratégique qu'un vol de combat, mais avec plus de documents  que de manches à air.


 "Checklist validée par nos experts, prêt pour le décollage ?"

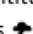





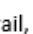
1. Niveau de vol : Qu'est-ce qu'un accord d'entreprise ?


Un accord d'entreprise, c'est le manuel de vol premium de l'entreprise .

Élaboré avec les négociateurs de la CFE-CGC, il dépasse le cadre standard des conventions collectives  pour offrir des solutions sur mesure.

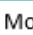

Imaginez que vous êtes copilote  dans un avion où chaque décision compte.


L'accord d'entreprise permet d'ajuster l'altitude, la vitesse et la trajectoire pour que tout le monde arrive à bon port sans turbulences .




Il couvre des sujets variés :  Salaires,  Horaires,  Télétravail,  Parcours professionnels

 Là où la loi impose un cadre général, l'accord d'entreprise personnalise les règles pour qu'elles collent à la réalité du terrain.


2. Plein gaz : L'intérêt d'un bon accord négocié par des experts




Un bon accord, c'est comme une météo idéale en plein vol  : Moins de turbulences, plus de sérénité .


 Pour les personnels :

- Horaires 
- Primes 
- Formations 



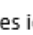


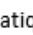


→ Une vie pro + perso plus équilibrée 

 Pour l'entreprise :


- Climat social apaisé 
- Motivation boostée 
- Productivité optimisée 

→ Tout le monde y gagne 


3. Zone de turbulences : que se passe-t-il si les négos s'enlisent ?


Quand les négociations patinent...  Pause stratégique >  Nouvelles idées >  Bras de fer >  Grèves >  Manifestations >  Pression médiatique ... Et si aucun accord n'est trouvé ? C'est la loi ou la convention collective qui s'applique  – comme un pilote automatique. Pas l'idéal, mais mieux qu'un crash .

 L'objectif : trouver le bon équilibre  entre ambition et réalisme.

 Fin de mission : Atterrissage en douceur et mot du commandant

Un accord d'entreprise réussi par la CFE-CGC, c'est un accord qui réconcilie performance et bien-être !

 Des solutions équilibrées et durables

 Une mise en œuvre fluide et efficace

 Mission accomplie. Retrouvez celui de Naval Group, signé et commenté par la CFE-CGC sur :

<https://cfecgc-naval.fr/corporate/podcasts/943-redirection-podcast-accord>

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Retrouvez nous sur : <https://cfecgc-naval.fr/>



J'adhère

